

La mutualisation

Collaboration entre Concertation Horizon et Annie Camus & Laurent Gras, UQAM

Mai 2023



**CONCERTATION
HORIZON**
se mobiliser • agir • renforcer

La mutualisation : de quoi parle-t-on?

Cette infographie constitue le premier volet d'un projet qui souhaite rassembler les apprentissages académiques et pratiques sur ce qu'est la mutualisation, les ingrédients-clés et les défis sous-jacents. Le deuxième volet permettra d'aller à la rencontre d'organisations qui ont vécu une expérience de mutualisation et à la rencontre d'organisations qui souhaitent tenter l'expérience. Finalement, le troisième volet consolidera tous ces apprentissages de façon à les rendre accessibles.

La mutualisation : définitions

Mutuel

1. Qui comporte ou manifeste un rapport d'échange ou de réciprocité entre deux ou plusieurs personnes.
2. Qui implique une réciprocité d'actions et de réactions entre deux ou plusieurs choses.[1]

Ø Réciproque, collectif (intérêt mutuel, intérêt collectif)

Mutualiser

1. Faire passer (un risque, une dépense) à la charge d'une mutualité, d'une collectivité.
2. Donner à un organisme la forme d'une mutuelle ; s'inspirer des principes de la mutualité.
3. Mettre quelque chose en commun, le répartir : Mutualiser des compétences, des frais.[2]

Mutualisation

Fait de mutualiser, d'être mutualisé.[3]

Mutuelle (organisation)

Au Québec

- Sociétés mutuelles d'assurance : voir AMF et Loi sur les assureurs.
- Mutuelles de formation : voir CPMT
- Mutuelles de prévention : voir CNESST

Références

[1] <https://www.cnrtl.fr/>

[2] <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mutualiser/53462>

[3] <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mutualisation/53461>

Les éléments de mutualisation

Mutualisation de/des :

- Ressources matérielles (immobilier/locaux, équipements)
- Ressources humaines (personnes)
- Expertises, compétences
- De données

Secteurs où la mutualisation de ressources est répandue

- Secteur des arts et de la culture (Qc)
- Secteur agricole (CUMO)
- Services publics locaux ou régionaux (cas en France)

Les formes de mutualisation

Formelle ou informelle :

La mutualisation peut se faire sur une base informelle (prêt, partage de ressources ad hoc en fonction des besoins et de la confiance sans formalisation) mais elle peut être formalisée de différentes manières (contrat, co-propriété, coentreprise)

- **Contrat** : Entente formelle pour l'utilisation d'une ressource par un ou plusieurs tiers non-propriétaire (contrat formel d'utilisation + outils de coordination pour l'usage)
- **Co-propriété** : (et co-gestion) d'une ressource partagée
- **Coentreprise** : Organisation/Structure formelle de mutualisation créée
 - Coopératives d'employeurs (Qc)

Des formes inspirantes de mutualisation

Projet 1

Images et/ou description de projets

Projet 2

Description

Images et/ou description de projets

Projet 3

Description

Images et/ou description de projets

Recherche et rédaction

Laurent Gras & Annie Camus, UQAM

Comité de pilotage

Rémi Pelletier, CDC Haut-Saint-Laurent, Edith Gariépy, CDC Beauharnois-Salaberry, Philippe Jallon, CDC Jardins-de-Napierville, Olivier Doyle, Pôle d'économie sociale de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, Yannick Rétif, MRC Roussillon

Coordination et mise en page

Isabelle Lapointe, Concertation Horizon

Les prochaines étapes -Recrutement

Les lecteurs voudront connaître les informations les plus récentes sur votre sujet. Les données précises et factuelles rendent cela important.

Contactez-nous!

Pour tout commentaires ou pour plus d'informations, contactez Isabelle Lapointe, coordonnatrice à la mobilisation de Concertation Horizon, au mobilisation@concertationhorizon.ca

Suivez l'avancement des travaux au :

